

classes à horaires aménagés

CRR

conservatoire
à rayonnement
régional

Anancy
Pays de Savoie

2017 | 2018

Collèges | Lycées | Post Bac



Journée portes ouvertes du Conservatoire Anancy - Seynod
Samedi 11 mars 2017, de 14h à 18h



Vivre sa passion artistique ...

du Collège à l'Université

En partenariat avec l'Education Nationale et l'enseignement supérieur, le Conservatoire à Rayonnement Régional de l'Agglomération d'Anney et des Pays de Savoie (CRR) propose diverses formules d'aménagement du temps scolaire.

// Collèges

Des classes à horaires aménagés avec le collège des Balmettes (CHAM pour la musique et CHAD pour la danse) et avec le collège du Semnoz (CHAT pour le théâtre).

// Lycées

Des classes à horaires aménagés musique ou danse avec le Lycée Gabriel Fauré et musique avec le Lycée Charles Baudelaire.

// Post Bac

Des cursus à aménagements d'horaires post bac en musique / danse / théâtre avec le Lycée Gabriel Fauré (BTS) et l'Université Savoie Mont Blanc (IUT et l'école d'ingénieurs Polytech Anney-Chambéry).

Ces classes ont pour but de favoriser la poursuite d'études musicales, chorégraphiques ou théâtrales parallèlement aux études générales et universitaires. L'aménagement des horaires permet de mettre à profit des plages horaires libérées l'après-midi pour suivre les cours de musique, de danse ou de théâtre au CRR.



Collège : de la 6^{ème} à la 3^{ème}

↳ Niveau fin de cycle 1
(4 ans de musique ou danse requis)



Collège Les Balmettes

▶▶ MUSIQUE ET DANSE (CRR site d'Annecy)

Les classes à horaires aménagés sont proposées dans le cadre d'un dispositif commun au ministère de l'Éducation Nationale et au ministère de la Culture et de la Communication.

Conformément aux textes en vigueur, les cursus musique et cursus danse résultent d'un projet pédagogique élaboré conjointement avec le Collège et donnent lieu à une convention.

Les classes à horaires aménagés musique (CHAM) et les classes à horaires aménagés danse (CHAD) sont des parcours renforcés qui nécessitent entre 5h30 et 7h de cours hebdomadaires selon les disciplines et les niveaux. Les élèves sont libérés certains jours de la semaine en après-midi afin de suivre leur enseignement au Conservatoire.

La première langue est obligatoirement l'anglais.

Est également pris en compte **le nombre limité de places au Conservatoire (en instrument) et au Collège.**

Réunion d'information : le Collège Les Balmettes ouvre ses portes le samedi 11 mars de 9h à 12h. Le dispositif CHAM-CHAD sera présenté aux parents des élèves de CM2 conjointement par les représentants du Conservatoire et du Collège, de 11h à 12h en salle d'animation.



Calendrier des tests d'aptitude

→ **Musique** : mardi 9 mai 2017
de 9h à 12h

→ **Danse** : jeudi 11 mai 2017
de 14h à 18h

*Résultats mi-juin
Ces tests ne sont pas publics*

Collège : de la 6^{ème} à la 3^{ème}

↳ Débutants acceptés



Collège du Semnoz



THÉÂTRE (CRR site de Seynod)

Le CRR site de SEYNOD propose en partenariat avec le Collège le Semnoz, des Classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT), allant de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Ces classes offrent aux élèves la possibilité de recevoir au sein de leur cursus scolaire, une formation dans le domaine du théâtre dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement. L'objectif de cette formation est de favoriser une pratique amateur éclairée. A l'issue de la classe de troisième, les élèves ont accès à toutes les filières de l'enseignement général, technologique ou professionnel.

Les candidats sont recrutés parmi les élèves du CM2 du département, ou de la région, sous réserve des capacités d'accueil fixées par l'Inspection d'Académie. La pratique préalable du théâtre n'est pas requise.

Les élèves sont admis en CHAT lors de leur entrée en classe de sixième et après examen de leur demande par une commission selon deux critères :

- examen du dossier d'inscription
- audition permettant d'évaluer les aptitudes à l'activité théâtre

L'admission en CHAT nécessite une double inscription, au Collège Le Semnoz, et au CRR site de Seynod, avec le règlement des droits de scolarité correspondants.

Réunion d'information : l'activité théâtre sera présentée aux parents de CM2 par les professeurs chargés de l'enseignement **mardi 4 avril à 18h au Collège du Semnoz.**



Calendrier des tests d'aptitude

→ **Théâtre** : mercredi 17 mai 2017 de 13h30 à 16h30, sur convocation

*Résultats 2^{ème} quinzaine de juin
Ces tests ne sont pas publics*

↳ Niveau cycle 2
(6 ans de musique ou danse requis)



Lycée Gabriel Fauré

▶▶ MUSIQUE ET DANSE (CRR site d'Annecy)

Les classes à horaires aménagés musique et danse concernent les sections :
Littéraire / Scientifique / Économique et social

MUSIQUE

→ **En Seconde**, les élèves sont libérés un après-midi à 15h30 et le mercredi après-midi. Ils doivent obligatoirement suivre le cours de musique du Lycée à raison de 3h par semaine.
Options limitées, renseignements auprès de la scolarité du Lycée.

→ **En Première et Terminale**, les élèves sont libérés deux après-midi à 15h30 et le mercredi après-midi (sauf option musique)
Dès la classe de Première (L / S / ES), le Lycée propose également la préparation à l'épreuve facultative de musique au baccalauréat.

DANSE

→ **En Seconde**, les élèves sont libérés un après-midi dans la semaine et le mercredi après-midi. Ils doivent obligatoirement suivre le cours de musique du Lycée à raison de 1h par semaine.

→ **En Première et Terminale**, les élèves sont libérés deux après-midi à 15h30 et le mercredi après-midi. Dès la classe de Première (L / S / ES), le Lycée propose également la préparation à l'épreuve facultative de musique au baccalauréat.

Au Conservatoire, dès la Seconde et selon leurs aptitudes, les élèves danseurs peuvent opter pour un cursus «danse classique», «danse contemporaine» ou «danse jazz» en cursus traditionnel (4h à 5h hebdomadaires) ou en cursus renforcé (8h à 10h hebdomadaires) selon le niveau.



Calendrier des tests d'aptitude

→ **Musique** : mardi 2, mercredi 3
ou jeudi 4 mai 2017 de 9h à 18h

→ **Danse** : jeudi 11 mai 2017 de 9h à 12h

*Résultats début juillet
Ces tests ne sont pas publics*

Lycée : de la première à la terminale

> Bac Technique Musique Danse (TMD)



Lycée Gabriel Fauré

Nouveauté
2017/2018

▶▶ **MUSIQUE ET DANSE** (CRR site d'Annecy)

Depuis de nombreuses années, le CRR est conventionné avec le Lycée Gabriel Fauré afin de permettre à une centaine de jeunes musiciens ou danseurs de poursuivre leur double cursus scolaire et artistique dans de bonnes conditions.

Le Lycée Gabriel Fauré ouvre une filière Techniques de la Musique et de la Danse à partir de la rentrée 2017-2018 en classe de 1ère (puis en classe de terminale l'année suivante).

Cette création a été rendue possible grâce à un partenariat très fort entre nos deux structures.

Cette section est unique dans l'académie de Grenoble.

Elle est destinée à ceux qui souhaitent faire de la musique ou de la danse leur métier soit comme interprète, soit en se dirigeant vers des métiers où la musique / la danse joue un rôle très important sans être l'unique objet des apprentissages.

Le bac TMD : Techniques de la Musique et de la Danse

La série TMD associe un enseignement général et artistique dispensé au Lycée Gabriel Fauré et un enseignement spécialisé en musique ou en danse (toutes spécialités) au CRR.

C'est ainsi la filière qui valorise au maximum la complémentarité des enseignements d'un double cursus.

→ Les notes obtenues au bac dans les enseignements artistiques (instrument, danse, histoire de la musique ou de la danse, formation musicale...) comptent pour moitié dans la note globale.

→ L'affectation dans cette classe de première TMD a lieu au mois de mai via AFFELNET. Une sélection des dossiers sera réalisée auparavant.

→ Des places seront réservées à l'internat pour les élèves dont le domicile est éloigné du lycée.

Calendrier des tests d'aptitude

→ **Musique :**
mardi 9 mai 2017 à partir de 9h

→ **Danse :**
jeudi 11 mai à partir de 9h

Résultats début juillet
Ces tests ne sont pas publics

↳ Niveau cycle 2
(6 ans de musique ou danse requis)



Lycée Charles Baudelaire

▶▶ MUSIQUE (CRR site d'Annecy)

Les classes à horaires aménagés musique et danse concernent les sections :
Littéraire / Scientifique / Économique et social

→ **De la Seconde à la Terminale**, les élèves sélectionnés par le Conservatoire dans le parcours à horaires aménagés bénéficient des plages libérées suivantes : le mercredi après-midi et les mardi et jeudi après 15h30.

Ces élèves ne peuvent suivre aucune option facultative en raison de cet aménagement.

→ **En Seconde** : ils doivent impérativement choisir l'enseignement d'exploration «arts du son».

→ **En Première et Terminale** : ils doivent effectuer un choix entre la classe à horaires aménagés et l'option facultative «Musique» (3h par semaine préparant entre autres à l'épreuve facultative du baccalauréat).

Ceux qui s'orientent vers le baccalauréat littéraire peuvent par ailleurs suivre l'enseignement de spécialité «Musique» du bac L (5h par semaine, épreuve obligatoire du bac L, coeff 6).



Calendrier des tests d'aptitude

→ **Musique** :
mardi 2, mercredi 3 ou jeudi 4 mai 2017
de 9h à 18h

Résultats début juillet
Ces tests ne sont pas publics

↳ Niveau fin de cycle 2
(7 à 8 ans de musique ou danse requis)



Lycée **Gabriel Fauré**

▶▶ **MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE** (CRR site d'Annecy)

L'aménagement d'horaires permet d'obtenir :

> avec le **Lycée Gabriel Fauré**
un **BTS Assistant de gestion PME-PMI**

> avec le **Conservatoire**
un **diplôme de fin de cycle amateur** en musique, danse ou théâtre : CEM, CEC, CET
ou
un **diplôme d'étude** (orientation professionnelle) en musique, danse ou théâtre : DEM, DEC, DET

Les élèves sont libérés le mardi et le jeudi à partir de 15h30.



Calendrier des tests d'aptitude

→ **Musique, théâtre :**
lundi 15, mardi 16 ou
mercredi 17 mai 2017 de 9h à 17h

→ **Danse :** jeudi 11 mai 2017
de 9h à 12h

Résultats transmis au candidat après
les résultats du Baccalauréat
Ces tests ne sont pas publics

↳ Niveau fin de cycle 2
(8 ans de musique ou danse requis)



Institut **Universitaire de Technologie** (IUT)

▶▶ **MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE** (CRR site d'Annecy)

L'aménagement d'horaires proposé par l'IUT et le CRR permet d'obtenir :

> avec l'IUT

un DUT en 3 ans au lieu de 2 ans

> avec le Conservatoire

un **diplôme de fin de cycle amateur** en musique, danse ou théâtre : CEM, CEC, CET
ou

un **diplôme d'étude** (orientation professionnelle) en musique, danse ou théâtre : DEM, DEC, DET

Ce dispositif est réservé aux étudiants des filières suivantes :

- Génie Electrique et informatique industrielle
- Mesures Physiques
- Génie Mécanique et Productique

Candidature sur Admission Post-bac (APB)

Plus d'infos :

www.iut-acy.univ-smb.fr
(Formations / DUT Sections Aménagées)



Calendrier des tests d'aptitude

→ **Musique, théâtre :**

lundi 15, mardi 16 ou mercredi 17 mai 2017
de 9h à 17h

→ **Danse :**

jeudi 11 mai 2017 de 9h à 12h

Résultats transmis au candidat après les résultats du Baccalauréat
Ces tests ne sont pas publics

Post Bac : DUT (GEA) > Bac S et STI2D

↳ Niveau fin de cycle 2
(8 ans de musique ou danse requis)



Institut **Universitaire de Technologie** (IUT)

▶▶ **MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE** (CRR site d'Annecy)

L'aménagement d'horaires proposé par l'IUT et le CRR permet d'obtenir :

> avec l'IUT

un DUT en 3 ans au lieu de 2 ans

> avec le Conservatoire

un **diplôme de fin de cycle amateur** en musique, danse ou théâtre : CEM, CEC, CET
ou

un **diplôme d'étude** (orientation professionnelle) en musique, danse ou théâtre : DEM, DEC, DET

Ce dispositif est réservé aux étudiants de la filière :

- Gestion des Entreprises et des Administrations

Candidature sur
Admission Post-bac (APB)

Plus d'infos :

www.iut-acy.univ-smb.fr
(Formations / DUT Sections Aménagées)



Calendrier des tests d'aptitude

→ **Musique, théâtre :**

lundi 15, mardi 16 ou mercredi 17 mai 2017
de 9h à 17h

→ **Danse :**

jeudi 11 mai 2017 de 9h à 12h

Résultats transmis au candidat après les résultats du Baccalauréat
Ces tests ne sont pas publics

Post Bac : Ecole d'ingénieurs

↳ Niveau fin de cycle 2
(8 ans de musique ou danse requis)



Polytech Anancy-Chambéry

▶▶ **MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE** (CRR site d'Anancy)

Polytech Anancy-Chambéry, l'école d'ingénieurs de l'Université Savoie Mont Blanc, propose un **aménagement d'horaires pour les élèves en Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech - PeiP**. Ils sont libérés les lundis et mercredis à 16h45, ainsi que les jeudis après-midi.

Polytech Anancy-Chambéry forme des ingénieurs dans 4 spécialités :

- > **Environnement - Bâtiment - Energie**
- > **Instrumentation - Automatique - Informatique**
- > **Mécanique - Matériaux**
- > **Mécanique - Productique (en alternance)**

Les bacheliers scientifiques intègrent le cycle préparatoire PeiP via le concours Geipi Polytech.

L'aménagement d'horaires permet d'obtenir :

> **avec Polytech Anancy-Chambéry**

la validation du cycle préparatoire PeiP en 2 ans pour :

- intégrer le cycle ingénieur dans une des écoles du réseau Polytech
- obtenir un niveau licence 2

> **avec le Conservatoire**

un diplôme de fin de cycle amateur en musique, danse ou théâtre : CEM, CEC, CET
ou

un diplôme d'étude (orientation professionnelle) en musique, danse ou théâtre : DEM, DEC, DET

Ce dispositif est réservé aux étudiants :

- PeiP (cycle préparatoire)
- Polytech site d'Anancy-le-Vieux

Plus d'infos :

www.polytech.univ-smb.fr

www.facebook.com/polytech.anancy.chambery

**Calendrier
des tests d'aptitude**

→ **Musique, danse et théâtre :**
jeudi 18 mai 2017 à 9h

Résultats transmis au candidat après les résultats du Baccalauréat
Ces tests ne sont pas publics

Informations pratiques ...



Comment déposer **sa candidature** ?

Collèges

Site d'Annecy (musique et danse) : le dossier de pré-inscription du Collège et du CRR est à retirer au Collège des Balmettes à partir du samedi 11 mars 2017 et **à retourner au Collège des Balmettes au plus tard le vendredi 31 mars 2017**.

Toute demande d'horaires aménagés nécessite une demande de dérogation : Elle est à faire auprès de l'Établissement public actuellement fréquenté. (Les élèves qui sont dans un établissement privé contactent le collège demandé).

Site de Seynod (théâtre) : Le dossier de pré-inscription du Collège du Semnoz et du CRR site de Seynod est à retirer au secrétariat du Collège ou sur le site internet du Collège à compter du **lundi 20 mars 2017**. Retour des dossiers complétés pour le **vendredi 5 mai 2017** au plus tard au secrétariat de direction.

Lycées

Le dossier de pré-inscription est à retirer dès le samedi 11 mars 2017 pendant les portes ouvertes du CRR puis au bureau de la scolarité du CRR. **Dossier à retourner au service scolarité (site d'Annecy) au plus tard pour le vendredi 31 mars 2017**.

La demande d'inscription en aménagements d'horaires ne dispense pas des formalités normales d'inscriptions auprès des lycées Fauré et Baudelaire.

Post Bac (BTS, DUT, cycle préparatoire Polytech)

Dossier d'inscription à retirer dès le samedi 11 mars 2017 pendant les portes ouvertes du CRR puis au bureau de la scolarité du CRR ou à télécharger sur le site du CRR.

→ www.crr.agglo-annecy.fr dans la rubrique : Horaires aménagés / Post Bac

Dossier à retourner au plus tard le vendredi 31 mars 2017 au service scolarité du CRR (site d'Annecy).

La demande d'inscription en aménagements d'horaires ne dispense pas des formalités normales d'inscriptions auprès de l'Université Savoie Mont Blanc.

Informations pratiques ...



Conditions **d'admission**

Collège, Lycée et Post Bac

L'admission se fait lors d'une commission mixte (Collège, Lycée, Université et le Conservatoire) qui statue sur les candidatures.

Sont pris en compte :

- Le dossier scolaire
- La motivation et la capacité d'autonomie
- Les aptitudes artistiques



Tests **d'entrée**

Collège, Lycée et Post Bac

→ **Musique** : audition instrumentale ou vocale (morceau libre de 5 à 6 min maximum pour le Collège et le Lycée et 10 min maximum pour Post Bac) + test de formation et culture musicale (questions orales uniquement) + entretien individuel + épreuve de déchiffrage pour les pianistes.

→ **Danse** : audition de danse en groupe. (certificat médical obligatoire).

→ **Théâtre** : présentation d'un court monologue de 15 à 30 lignes appris par coeur par le candidat

Établissements scolaires

Collège les Balmettes

8, faubourg des Balmettes - 74000 Annecy

Tél. 04 50 10 08 00

- **Référent : Sylvie Nicollin** (Secrétaire de direction)
- **Journée portes ouvertes : samedi 11 mars 2017 de 9h à 12h. Réunion horaires aménagés à 11h**



Collège du Semnoz

16 Avenue Jean Clerc - 74600 Seynod

Tél. 04 50 69 13 38

- **Référent : Monsieur Litzler** (Principal Adjoint)
- **Présentation par les professeurs de théâtre des horaires aménagés le mardi 4 avril 2017 à 19h**



Lycée Charles Baudelaire

9, avenue du Capitaine Anjot - 74960 Cran Gevrier

Tél. 04 50 69 07 70

- **Référents : Séverine Rigommier** (Proviseur adjointe) et **Alain Lamarca** (Professeur de musique)
- **Journée portes ouvertes : samedi 25 mars 2017 de 8h30 à 12h**



Lycée Gabriel Fauré

2, avenue du Rhône - 74000 Annecy

Tél. 04 50 45 20 38

- **Référents : Gwenaëlle Pigault** (Proviseur adjointe) et **Cyrille Colombier** (Professeur de musique)
- **Journée portes ouvertes : samedi 11 mars 2017 de 8h30 à 12h**



IUT d'Annecy

Université Savoie Mont Blanc

Secrétariat des sections aménagées

9, rue de l'Arc-en-ciel - 74940 Annecy-le-Vieux

Tél. 04 50 09 23 02 / Christelle.charlet@univ-smb.fr / gilles.mauris@univ-smb.fr

- **Référents : Gilles Mauris** (coordinateur Horaires Aménagés IUT), **Christelle Charlet** (Secrétaire Horaires Aménagés IUT) et **Jean Favory** (Professeur au CRR)
- **Journée portes ouvertes : samedi 11 mars 2017 de 9h à 15h**



Polytech Annecy-Chambéry

Université Savoie Mont Blanc

5, chemin de Bellevue - 74940 Annecy-le-Vieux

Tél. 04 50 09 66 00

- **Référente : Michelle Passard**
- **Journée portes ouvertes : samedi 11 mars 2017 de 9h à 15h**



Conservatoire (CRR) //

Site d'Annecy

10, rue Jean-Jacques Rousseau - 74000 Annecy

Tél. : 04 50 33 87 18

crr@annecycn.fr

Site de Seynod

84, avenue des Neigeos - 74600 Seynod

Tél. : 04 80 48 01 68

crr-siteseynod@annecycn.fr

www.crr.agglo-annecy.fr

